

ARRÊTEZ LES COUPURES: ACCÈS À LA JUSTICE POUR TOUS!

Le budget du gouvernement de l'Ontario présenté le 11 avril dernier annonçait des coupures de 35 % pour les services d'aide juridique. En conséquence, le 12 juin, Aide juridique Ontario a réduit le budget des cliniques d'aide juridique communautaires de près de 15 millions de dollars. Cela signifie que toutes les cliniques seront touchées par ces réductions et que 20 d'entre elles devront assumer des réductions budgétaires allant de 6 à 45 %; ce qui entraînera certainement des pertes d'emplois et de services. Toutes les cliniques ont reçu des consignes pour ne plus accorder la priorité au travail de promotion de la défense des droits au nom de leurs communautés et de leurs clients, même si cela répond efficacement aux problèmes qui affectent des milliers de personnes à faible revenu.

Ces coupures ont privé des personnes à faible revenu de leur capacité à défendre leurs intérêts. Elles constituent une attaque sans précédent aux principes légaux d'accès à la justice et d'égalité sur lesquels notre démocratie est fondée.

Ces réductions sont rétroactives au 1er avril et ne constituent que le point de départ. Les coupures qui affectent Aide juridique Ontario continueront d'augmenter pour atteindre 45 % d'ici 2021, ce qui entraînera encore plus de réductions dans le financement des cliniques d'aide juridique.

Les cliniques d'aide juridique communautaires sont des organismes de services juridiques à but non lucratif. Elles aident les personnes les plus vulnérables de notre province à préserver leurs besoins les plus élémentaires en leur assurant :

- une facilité d'hébergement; et
- un budget alimentaire.

Cette réduction massive du financement des cliniques d'aide juridique communautaires se traduira par une diminution des services d'avant plan, ce que le premier ministre Ford avait promis ne se produirait pas. Il n'a pas tenu sa promesse.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Envoyez un courriel au premier ministre Doug Ford, au procureur général Doug Downey et à votre député provincial ou téléphonez-les directement.

Dites-leur que vous voulez qu'ils mettent fin aux coupures et que ces coupures auront une incidence directe sur les services d'avant plan et de la défense des intérêts dont ont besoin les Ontariennes et les Ontariens à faible revenu afin qu'ils puissent se permettre des services d'hébergement et de la nourriture. Dites-leur qu'ils ne respectent pas leur promesse de ne pas réduire les services offerts au peuple.

Premier ministre Doug Ford
premier@ontario.ca 416-325-1941

Procureur général Doug Downey
attorneygeneral@ontario.ca 705-726-5538

Il est très important de communiquer avec votre député provincial. Trouvez votre député local par code postal sur le site Web suivant

<https://voterinformationservice.elections.on.ca/fr/election/search?mode=postalCode>

<https://stoplegalaidcuts.nationbuilder.com/>